

d'un corps judiciaire pour régler les difficultés qui peuvent surgir entre les compagnies ferroviaires et les particuliers. La commission ne croit pas que l'exploitation ferroviaire doive se faire en bas du prix coûtant, et, à maintes reprises, on a avancé des millions pour sauver des compagnies de chemin de fer de la banqueroute.

Les industries secondaires sont de plus en plus protégées contre la concurrence de l'extérieur, ce qui leur permet d'opérer à profit. En réalité, l'agriculteur est à peu près seul à courir sa chance sur les marchés du monde, et actuellement il vend ses produits à moins de la moitié du coût de production.

Au début de l'hiver, les premiers ministres des provinces de l'Ouest sont venus à Ottawa et ont demandé que le gouvernement fédéral fixât à 70c. du boisseau le prix du blé Nord n° 1, rendu à Fort-William. Par malheur, cette demande n'a pas été exaucée. Si le Gouvernement s'était rendu à cette requête, cela aurait contribué à alléger de beaucoup les souffrances et les misères causées par le fléchissement accentué et inégal du prix du blé; cette mesure eut fait naître l'espoir et la consolation dans le cœur des agriculteurs qui sont dans une situation désespérée à cette heure. Les compagnies de transport auraient bénéficié d'une pareille mesure; le manufacturier, le marchand de gros et le détaillant se seraient ressentis des effets de cette concession. Je désire souligner en ce moment la situation malheureuse à laquelle se trouve aculé le marchand de la campagne à cette heure. Guidé par son bon cœur, il a fait crédit à sa clientèle et, maintenant, dans l'impossibilité où il se trouve d'opérer les rentrées, il est harcelé par les marchands de gros qui réclament leur dû. Bien que nombre d'autres industries aient reçu de l'aide au Canada, que constatons-nous dans les pays étrangers? Nous nous rendons compte qu'en sus de la grande industrie le producteur des matières premières a obtenu de l'assistance de la part de l'Etat. L'Australie protège ses producteurs de beurre et de blé. La France a frappé le blé canadien d'un droit de 86c. le boisseau; l'Italie a imposé un droit de 90c. sur le blé étranger et l'Allemagne un droit de \$1.62. Nombre d'autres pays d'Europe ont prêté aide et assistance à la classe agricole grâce à l'établissement du système de quotité et à l'imposition des droits d'importation.

J'ai sous la main une brochure publiée par la Co-operative Wheat Producers of Saskatchewan. Elle souligne le fait que l'Italie, l'Allemagne, la France, la Bulgarie, l'Espagne, la Grèce, la Suisse, la Norvège, la Pologne, la Finlande, la Belgique et un bon nombre d'autres Etats européens ont pris des mesures

[M. Gershaw.]

sous le régime desquelles les producteurs de blé touchent un prix bien plus élevé que celui qui prévaut sur le marché mondial. Je ne soutiens pas que le principe soit sain au point de vue des affaires. Même nous concédons peut-être qu'il ne le serait pas en ce qui concerne le Canada. Cependant, pour quelle raison l'Etat s'abstiendrait-il de prêter aide et assistance à l'agriculture lorsqu'il est si prodigue à l'égard d'autres industries? Je le reconnais, les cartels injustifiables, les tarifs douaniers déraisonnablement élevés et les barrières artificielles imprudentes constituent un barrage à l'écoulement normal et légitime du commerce international. Conséquemment, ces mesures font obstacle au progrès sain et retardent le retour de la prospérité.

Je n'ai plus qu'une autre observation à soumettre à l'attention du Gouvernement et j'ai l'espoir qu'elle sera jugée d'ordre pratique.

Dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, il se trouve plusieurs milliers d'acres de terres irriguées. Les colons, découragés à la perspective des bas prix que commandent les produits ordinaires de la ferme, se sont énergiquement livrés à la culture de la betterave à sucre. Avec un peu d'aide, cette industrie pourrait être établie sur une base solide et permanente. Le Canada a toujours importé plus de 90 p. 100 du sucre nécessaire à la consommation au coût annuel de 40 à 50 millions de dollars. La population canadienne consomme annuellement 900 millions de livres de sucre dont 75 millions de livres à peine proviennent de matières premières récoltées au Canada. Il se trouve à Raymond une usine bâtie au coût d'un million de dollars et il y a place encore pour deux autres établissements de même nature dont l'un pourrait être érigé à Brooks et l'autre près de la région de Vauxhall où les terres sont irriguées. Avec l'aide de l'Etat, ces usines pourraient être construites et exploitées. Ces établissements procureraient du travail à des milliers de personnes; les mineurs des charbonnages et les ouvriers des carrières de pierre calcaire y trouveraient également leur compte. Ces usines procureraient du trafic aux compagnies de chemins de fer et à leurs employés. Il faudrait de la main-d'œuvre dans les champs et dans les fabriques. Les sous-produits aideraient à l'alimentation des troupeaux laitiers et les industries secondaires seraient encouragées. Des capitalistes anglais et canadiens ont dépensé plus de 50 millions de dollars pour l'irrigation des terres au Canada. En face de la présente situation et vu le fléchissement des prix des produits de la ferme, ces entreprises d'irrigation sont vouées à l'insuccès. Le gouvernement de l'Alberta est intéressé sur une vaste